



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Sauvetage en mer et lutte anti-migratoire

Question écrite n° 6288

Texte de la question

M. Philippe Fait attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les risques associés à la prise en charge de migrants secourus en mer suite à différentes alertes formulées par les associations de sauvetage en mer. En effet, ces sauveteurs souvent bénévoles interviennent de manière de plus en plus régulière pour porter secours à des personnes sans papiers souhaitant rejoindre - entre autres - le Royaume-Uni. Le cadre réglementaire d'intervention s'avère alors fort complexe et un manque de coordination effective entre les stations de sauvetage et les différentes structures de prises en charge se fait ressentir. Il lui demande donc quelles mesures il entend prendre afin d'endiguer le développement de réseaux de migrants qui se répandent sur toutes les communes du littoral français et par quels moyens il entend soutenir les associations de sauvetage en mer.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Fait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6288

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2025